



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 26 novembre 2024

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 10

Nombre de délégués votants : 11

Résultats des votes : 11 pour 0 contre 0 abstention

**Présents** : Claire BARRIN, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Michel CATON, Alain DREAN, Stéphane FAURE-HUDRY, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Graziella POURROY SOLARI, Serge VAN DE PUTTE, Joël VITTOZ.

**Absent excusé** : Angélique ASSIER, Didier LAPALUS, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Benjamin DELOCHE, titulaire, représenté par Michel CATON, suppléant.  
Didier LAPALUS a donné pouvoir à Alain DREAN.  
Alain DREAN a été élu secrétaire de séance.

**Objet** : **DECISION MODIFICATIVE N°1. DEL\_04852024**

Madame la Présidente présente le projet de décision modificative n°1 au titre de l'exercice budgétaire 2024.

Le Comité Syndical,  
Après avoir délibéré,

- **VOTE** la décision modificative n°1 au titre de l'exercice budgétaire 2024 qui se présente comme suit :

**DECISION MODIFICATIVE 1 ANNEE 2024**

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1313 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	179 820,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>179 820,00 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	179 820,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>179 820,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>179 820,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>179 820,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>179 820,00 €</b>		<b>179 820,00 €</b>

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre.

Le Secrétaire de Séance,  
Alain DREAN

La Présidente,  
Claire BARRIN

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 12/12/2024

- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 12/12/2024

La Présidente,  
Claire BARRIN

